



Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2019

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MONNOIR

À une séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir tenue le lundi 4 février 2019 à compter de 19 h 00 en la salle du Centre communautaire Charles-D'Auteuil au 1, rue des Loisirs à Sainte-Angèle-de-Monnoir et à laquelle sont présents monsieur Denis Paquin, maire et madame et messieurs les conseillers suivants :

Hélène Laliberté, conseillère au poste # 2
Marc-André Viens, conseiller au poste # 3
Claude Gingras, conseiller au poste # 4
Marcel Boulay, conseiller au poste # 5
Nicolas Beaulne, conseiller au poste # 6

Est absent : Mathieu Bélanger, conseiller au poste # 1

Les membres présents formant quorum sous la présidence du maire.

Mme Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, est aussi présente.

Le maire, M. Denis Paquin, procède à l'ouverture de la séance à 19 h 00 et invite les conseillers à prendre en considération l'ordre du jour proposé.

Résolution numéro 19-02-027

1 Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** que l'ordre du jour soit et est approuvé tel que présenté et en y retirant le point 4.2 :

1 Ouverture de la séance et approbation de l'ordre du jour

2 Greffe

2.1 Procès-verbal de séance ordinaire tenue le 14 janvier 2019, pour approbation (doc)

3 Période de questions no 1 réservée au public

4 Gestion financière et administrative

4.1 Comptes et salaires, pour approbation (doc)

~~4.2 Comptes du système de traitement des eaux usées, 93-76 rang de la Côte Double, pour approbation, n/a~~

4.3 Entente intermunicipale pour la gestion du système d'appels automatisé entre la MRC et certaines municipalités, pour approbation (doc)

4.4 Autorisation à la directrice générale pour assister au Congrès 2019 de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) les 12, 13 et 14 juin 2019 à Québec, pour approbation (doc)

4.5 Demande de don de la Croix-Rouge canadienne, pour approbation (doc)

4.6 Demande d'aide financière des Chevaliers de Colomb pour venir en aide à la Maison Victor-Gadbois (50\$ en 2018) pour approbation (doc)

4.7 Demande d'aide financière de la Fondation pro études dans le projet l'enfant s'éveille...s'émerveille afin de favoriser les enfants de la maternelle, pour approbation (doc)

Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2019

- 4.8 Demande d'aide financière de la Fabrique de la paroisse de Sainte-Angèle-de-Mornoir, pour approbation (doc)
- 4.9 Demande de participation au Grand défi des maires dans le cadre de la Marche pour l'Alzheimer 2019, pour approbation (doc)
- 4.10 Annonce de départ à la retraite de l'adjointe à la comptabilité, pour approbation (doc)
- 4.11 Appel de candidature pour le poste d'adjointe à la comptabilité, pour approbation
- 4.12 Achat d'un ordinateur pour la comptabilité, pour approbation (doc)
- 4.13 M. Jacques Demers, président de la FQM : Demande de sollicitation auprès de notre député fédéral M. Pierre Breton, pour approbation (doc)
- 4.14 Paiement des quotes-parts 2019 à la MRC de Rouville, pour approbation (doc)

5. Sécurité publique

- 5.1 Mandat à la firme Priorité StraTJ pour la mise à jour du Plan municipal de sécurité civile et la pratique des intervenants, pour approbation (doc)

6. Transport– Voirie locale

- 6.1 Travaux de nivelage des chemins non asphaltés, pour approbation (doc)
- 6.2 Travaux de pose d'abat-poussière sur le chemin de la Grande-Ligne, pour approbation (doc)
- 6.3 Travaux d'ajout de pierre sur les accotements, pour approbation (doc)
- 6.4 Travaux de fauchage des abords de chemins, pour approbation (doc)
- 6.5 Balayage d'une partie des rues de la Municipalité, pour approbation (doc)
- 6.6 Pose de lumière de rue à l'intersection du chemin du Vide et rue Principale, pour approbation (doc)
- 6.7 Achat de luminaires de rue, pour approbation (doc)
- 6.8 Demande de soumissions par invitation pour le marquage de chaussée de 2019 et nomination de la responsable de l'appel d'offres, pour approbation
- 6.9 Demande de soumission par invitation pour la tonte des terrains municipaux et nomination de la responsable de l'appel d'offres, pour approbation
- 6.10 Achat de fleurs pour les jardinières et les demi-barils, pour approbation (doc)
- 6.11 Location de conteneurs pour la récupération de matériaux secs, pour approbation (doc)

7. Hygiène du milieu et cours d'eau

- 7.1 Adoption du Règlement numéro 508-19 interdisant l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers, pour approbation (doc)
- 7.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 509-19 décrétant une tarification pour des travaux d'entretien dans la Branche 34 du Ruisseau Saint-Louis, pour approbation (doc)
- 7.3 Travaux de raccordement d'une conduite pluviale sur la rue Girard, pour approbation (doc)
- 7.4 Plan de rinçage unidirectionnel et inspection des bornes d'incendie, pour approbation (doc)
- 7.5 Dépôt du bilan annuel de la qualité de l'eau potable pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018, pour information (doc)
- 7.6 Autorisation de paiement du décompte progressif no. 11 à Construction DLT(2014) inc. pour la mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées et remplacement de la résolution 19-01-019, pour approbation (doc)

8. Santé et bien-être

9. Aménagement, urbanisme et développement

- 9.1 Demande de dérogation mineure 2019-01 sur le lot 1 714 130 du cadastre du Québec, pour approbation (doc)
- 9.2 Offre de service de Alain Delorme, urbaniste, pour l'analyse d'opportunité pour l'agrandissement du périmètre d'urbanisation, pour approbation (doc)

10. Loisirs et culture

- 10.1 Soumission reçue de la compagnie Inter Clôtures Structura pour la pose d'une clôture pour délimiter la zone d'entreposage à proximité de l'entrepôt des Loisirs, pour approbation (doc)
- 10.2 Autorisation pour achats des volumes à la bibliothèque pour l'année 2019 et des périodiques (2018 -8 362\$), pour approbation (doc)
- 10.3 Renouvellement de la licence annuelle Biblionet version 5.7 avec hébergement du logiciel de documentation pour la bibliothèque l'Antre du Savoir avec Concepts logiques 4DI, pour approbation (doc)

11. Affaires diverses

Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2019

12 Correspondances

13 Période de questions no 2 réservée au public

14 Clôture de la séance

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 19-02-028

2.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 14 janvier 2019

Sur proposition de Mme Hélène Laliberté, appuyée par M. Marc-André Viens, il est **résolu** que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 14 janvier 2019 soit et est adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

3 Période de questions

Une période de questions pour le public a lieu à ce moment-ci.

Résolution numéro 19-02-029

4.1 Approbation des comptes et salaires payés

Sur proposition de M. Marcel Boulay, appuyée par M. Claude Gingras, il est **résolu** que les comptes et salaires suivants soient et sont approuvés et que la directrice générale soit autorisée à les payer et qu'un certificat de disponibilité a été émis à ces fins :

Fournisseurs : 120 022,25 \$

Salaires – paies : 26 326,98 \$

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 19-02-030

4.3 Entente intermunicipale pour la gestion du système d'appels automatisé entre la MRC et certaines municipalités

Sur proposition de Mme Hélène Laliberté, appuyée par M. Marcel Boulay, il est **résolu** d'adopter l'entente intermunicipale pour la gestion du système d'appels automatisé entre la MRC et certaines municipalités.

Il est également **résolu** de mandater M. Denis Paquin, maire, et Mme Pierrette Gendron, directrice générale, pour signer le document pour et au nom de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 19-02-031

4.4 Autorisation à la directrice générale pour assister au Congrès 2019 de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ)

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Marc-André Viens, il est **résolu** d'autoriser Mme Pierrette Gendron, directrice générale, à assister au congrès annuel de l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ), qui se tiendra les 12, 13 et 14 juin prochains à Québec.

Il est également **résolu** de payer les frais d'inscription au montant de 619,72 \$ taxes applicables incluses ainsi que les frais de déplacement et de séjour sur présentation des pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Le point 4.5 n'a pas été retenu par le Conseil.

Résolution numéro 19-02-032

4.6 Don pour la Maison Victor-Gadbois

Sur proposition de Mme Hélène Laliberté, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** d'accorder un don de 50 \$ à la Maison Victor-Gadbois dans le cadre des activités organisées par les Chevaliers de Colomb de Marieville au profit de la Maison Victor-Gadbois, d'affecter ce montant au poste budgétaire numéro 02-190-01-971 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Le point 4.7 n'est pas retenu par le Conseil.

Le point 4.8 est reporté à une séance ultérieure.

Le point 4.9 n'est pas retenu par le Conseil.

Résolution numéro 19-02-033

4.10 Départ à la retraite de Mme Jacqueline Houle, adjointe à la comptabilité

Sur proposition de M. Marcel Boulay, appuyée par M. Marc-André Viens, il est **résolu** d'accepter la lettre de départ à la retraite de Mme Jacqueline Houle, adjointe à la comptabilité.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 19-02-034

4.11 Appel de candidature pour le poste de responsable des finances

Sur proposition de M. Nicolas Beaulne, appuyée par Mme Hélène Laliberté, il est **résolu** de procéder à l'appel de candidatures pour le poste de responsable des finances.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 19-02-035

4.12 Achat d'un ordinateur pour le poste de responsable des finances

Sur proposition de M. Marc-André Viens, appuyée par M. Claude Gingras, il est **résolu** de procéder à l'achat d'un ordinateur auprès de Rive-Tech

Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2019

informatique au coût de 1 430,26 \$ taxes applicables incluses, d'affecter ce montant au poste budgétaire 02-130-01-670 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 19-02-036

4.13 Demande de la FQM à la municipalité pour obtenir l'appui de notre député fédéral, M. Pierre Breton

Considérant la demande de M. Jacques Demers, président de la FQM, qui informe la municipalité de la révision des modalités de l'Entente administrative relative au Fonds de la taxe sur l'essence 2014-2024;

Considérant que les municipalités ainsi que le gouvernement provincial souhaitent que les règles qui encadreront l'octroi du financement du Fonds sur la taxe sur l'essence soient les plus flexibles possibles par l'admissibilité au financement des bâtiments municipaux;

Considérant la décision du gouvernement fédéral de ne pas reconnaître certains bâtiments municipaux dans les catégories de projets admissibles;

Pour ces motifs, il est proposé par Mme Hélène Laliberté, appuyé par M. Nicolas Beaulne et **résolu** d'interpeler notre député fédéral, M. Pierre Breton, par l'envoi d'une lettre, afin d'obtenir son appui dans la démarche des municipalités auprès du gouvernement fédéral, pour faire inclure certains bâtiments municipaux dans les catégories de projets admissibles du Fonds sur la taxe sur l'essence 2014-2024.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 19-02-037

4.14 Paiement des quotes-parts 2019 à la MRC de Rouville

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Marcel Boulay, il est **résolu** d'effectuer mensuellement le paiement des quotes-parts à la MRC de Rouville telles que présentées au tableau soumis à la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 19-02-038

5.1 Mise à jour du Plan municipal de sécurité civile et la pratique des intervenants par la firme Priorité StraTJ

Sur proposition de Mme Hélène Laliberté, appuyée par M. Marc-André Viens, il est **résolu** de retenir les services de la firme Priorité StraTJ, pour la mise à jour du Plan municipal de sécurité civile et la pratique des intervenants au coût de 14 400 \$ tel que soumis sur la proposition du 14 novembre 2018.

Il est également **résolu** d'affecter un montant de 2 900 \$ à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-230-01-453 ainsi que les montants reçus du Programme en sécurité civile, Volets 1 et 2 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

M. Claude Gingras vote contre cette résolution.

Adoptée à la majorité par les conseillers

Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2019

Résolution numéro 19-02-039

6.1 Nivelage d'une partie du chemin de la Grande-Ligne par Lacaille et Vinclette Excavation et Transport inc.

Sur proposition de M. Marc-André Viens, appuyée par M. Marcel Boulay, il est **résolu** de retenir les services de Lacaille et Vinclette Excavation et Transport inc. pour effectuer le nivelage d'une partie du chemin de la Grande-Ligne au coût approximatif de 800 \$, d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-320-01-521 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 19-02-040

6.2 Pose d'abat-poussière sur le chemin de la Grande-Ligne par Les entreprises Bourget inc

Sur proposition de M. Nicolas Beaulne, appuyée par M. Marcel Boulay, il est **résolu** de retenir les services de Les entreprises Bourget inc. pour effectuer les travaux de pose d'abat-poussière sur une partie du chemin de la Grande-Ligne au coût approximatif de 1 500 \$, d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-320-01-521 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 19-02-041

6.3 Rechargement des accotements par Excavation Claude Guertin inc.

Sur proposition de M. Marc-André Viens, appuyée par M. Marcel Boulay, il est **résolu** de mandater Excavation Claude Guertin inc. pour exécuter les travaux de rechargement des accotements sur le chemin Saint-François au coût maximal de 6 000 \$, d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-320-01-521 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 19-02-042

6.4 Fauchage des abords de chemins par André Paris inc

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Marc-André Viens, il est **résolu** de mandater l'entrepreneur André Paris inc. pour effectuer le fauchage des abords de chemins en 2019 au coût de 5 633,78 \$ taxes applicables incluses, d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-320-01-521 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 19-02-043

6.5 Nettoyage des rues municipales par Balayage Rive-Sud

Sur proposition de M. Marc-André Viens, appuyée par M. Marcel Boulay, il est **résolu** de mandater l'entreprise Balayage Rive-Sud pour nettoyer les rues de la municipalité au printemps 2019 au coût approximatif de 1 200 \$, d'affecter ce

Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2019

montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-320-01-521 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 19-02-044

6.6 Fourniture d'un luminaire de rue pour l'intersection chemin du Vide/rue Principale par Martel Électrique

Sur proposition de Mme Hélène Laliberté, appuyée par M. Marc-André Viens, il est **résolu** de mandater l'entreprise Martel Électrique pour la fourniture d'un luminaire de rue à installer à l'intersection du chemin du Vide et de la rue Principale au coût de 754,54 \$ taxes applicables incluses, d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-340-01-701 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Il est également **résolu** de faire installer ce luminaire par Hydro-Québec au coût de 440 \$ et d'affecter ce montant au même poste budgétaire.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 19-02-045

6.7 Fourniture de 6 luminaires routiers del par Martel Électrique

Sur proposition de M. Claude Gingras, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** de mandater l'entreprise Martel Électrique pour la fourniture de 6 luminaires routiers del qui serviront au remplacement des luminaires défectueux au coût de 2 009,19 \$, d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-340-01-521 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 19-02-046

6.8 Demande de soumissions par invitation pour le marquage de chaussée de 2019 et nomination de la responsable de l'appel d'offres

Sur proposition de M. Marc-André Viens, appuyée par Mme Hélène Laliberté, il est **résolu** :

- De demander des soumissions pour le marquage de la chaussée par voie d'invitation écrite à au moins deux entrepreneurs;
- De nommer Mme Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, comme responsable de l'appel d'offres conformément à la *Politique de gestion contractuelle* de la Municipalité;

Il est également **résolu** que les soumissions soient reçues jusqu'à 11 heures, heure locale, le 28 février 2019 au bureau municipal, situé au 5 chemin du Vide à Sainte-Angèle-de-Monnoir, pour être ouvertes publiquement par Mme Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, au même endroit, au même jour et à la même heure.

Adoptée à la majorité par les conseillers

Résolution numéro 19-02-047

6.9 Demande de soumission par invitation pour la tonte des terrains municipaux et nomination de la responsable de l'appel d'offres

Sur proposition de M. Nicolas Beaulne, appuyée par M. Claude Gingras, il est **résolu** :

- De demander des soumissions pour la tonte de gazon des terrains municipaux par voie d'invitation écrite à au moins deux entrepreneurs;
- De nommer Mme Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, comme responsable de l'appel d'offres conformément à la *Politique de gestion contractuelle* de la Municipalité.

Il est également **résolu** que les soumissions soient reçues jusqu'à 11 h 30, heure locale, le 28 février 2019 au bureau municipal, situé au 5 chemin du Vide à Sainte-Angèle-de-Monnoir, pour être ouvertes publiquement par Mme Pierrette Gendron, directrice générale et secrétaire-trésorière, au même endroit, au même jour et à la même heure.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 19-02-048

6.10 Fourniture des arrangements floraux de la municipalité par Serres La rose au bois enr.

Sur proposition de M. Marc-André Viens, appuyée par Mme Hélène Laliberté, il est **résolu** de mandater l'entreprise Serres La rose au bois enr. pour la fourniture des arrangements floraux de la municipalité au coût de 2 839,80 \$ taxes applicables incluses, d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-320-01-699 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Résolution numéro 19-02-049

6.11 Location de conteneurs pour la récupération de matériaux secs auprès de Groupe Mélimax

Sur proposition de M. Marcel Boulay, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** de faire la location de conteneurs pour la récupération de matériaux secs auprès de Groupe Mélimax au coût approximatif de 3 500 \$, d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-455-01-516 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

Résolution numéro 19-02-050

7.1 Adoption du Règlement numéro 508-19 interdisant l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers

Considérant qu'un avis de motion portant le numéro 19-01-016 a été régulièrement donné par Mme Hélène Laliberté, conseillère, et que celle-ci a procédé au dépôt du projet de règlement lors de la séance du Conseil tenue le 14 janvier 2019;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du Conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance et que des copies du règlement ont été mises à la disposition du public, pour consultation, dès le début de la présente séance;

Considérant que Mme Pierrette Gendron, la directrice générale, mentionne l'objet du présent règlement ainsi que sa portée;

Pour ces motifs, il est proposé par M. Claude Gingras, appuyé par M. Nicolas Beaulne et **résolu** que le *Règlement numéro 508-19 interdisant l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers* soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

RÈGLEMENT NUMÉRO 508-19

RÈGLEMENT INTERDISANT
L'ÉPANDAGE DE DÉJECTIONS
ANIMALES, DE BOUES OU DE
RÉSIDUS PROVENANT D'UNE
FABRIQUE DE PÂTES ET PAPIERS.

Considérant qu'en vertu des dispositions de l'article 52 de la *Loi sur les compétences municipales*, une municipalité peut interdire l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers pendant les jours, jusqu'à concurrence de douze, dont elle précise les dates parmi celles qui sont postérieures au 31 mai et antérieures au 1^{er} octobre, de façon que l'interdiction ne s'applique pas pendant plus de trois jours consécutifs;

Considérant que, la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir désire se prévaloir de ses dispositions afin d'interdire durant deux périodes de trois jours consécutifs, l'épandage de déjections animales, de boues ou de résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers;

Considérant qu'avis de motion du présent règlement portant le numéro 19-01-016 a été régulièrement donné lors d'une séance du conseil tenue le 14 janvier 2019 et que le projet de règlement est présenté lors du dépôt de cet avis de motion;

Considérant qu'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance et qu'une copie du règlement a été mise à la disposition du public, pour consultation, dès le début de la présente séance;

En conséquence, il est proposé par M. Claude Gingras, appuyé par M. Nicolas Beaulne, et **résolu** que le présent règlement numéro 508-19 décrète et statue ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Il est interdit d'épandre des déjections animales, des boues ou des résidus provenant d'une fabrique de pâtes et papiers les 22, 23 et 24 juin 2019 ainsi que les 16, 17 et 18 août 2019 sur le territoire de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Monnoir.

ARTICLE 3

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Denis Paquin ,
Maire

Pierrette Gendron
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Avis de motion numéro 19-02-051

7.2 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 509-19 décrétant une tarification pour des travaux d'entretien dans la Branche 34 du Ruisseau Saint-Louis

Avis de motion et dépôt du projet de règlement sont donnés par M. Marc-André Viens, conseiller au poste numéro 3, qu'il présentera pour adoption, lors d'une séance ultérieure du Conseil, le Règlement numéro 509-19 décrétant une tarification pour financer notre quote-part de la répartition imposée par la MRC de Rouville relativement aux travaux d'entretien exécutés dans la branche 34 du Ruisseau Saint-Louis.

Résolution numéro 19-02-052

7.3 Autorisation de raccordement d'une conduite pluviale sur la rue Girard

Sur proposition de M. Marc-André Viens, appuyée par M. Claude Gingras, il est **résolu** d'autoriser la Commission scolaire des Hautes-Rivières, par le biais de son mandataire M. Joël Gauthier de FNX Innov, à raccorder un branchement d'égout pluvial lequel traversera la rue Girard, et ce, en respectant les conditions énoncées dans leur demande datée du 23 janvier 2019.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 19-02-053

7.4 Plan de rinçage unidirectionnel et inspection des bornes d'incendie par Aqua Data

Sur proposition de M. Nicolas Beaulne, appuyée par M. Marcel Boulay, il est **résolu** de mandater La firme Aqua Data pour effectuer l'inspection des bornes d'incendie ainsi que le rinçage unidirectionnel du réseau d'aqueduc au coût de 3 890,18 \$ taxes applicables incluses, d'affecter ce montant au budget 2019 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

7.5 Dépôt du bilan annuel de la qualité de l'eau potable 2018

Mme Pierrette Gendron, directrice générale, dépose le bilan annuel de la qualité de l'eau potable 2018 qui est disponible pour consultation sur le site internet de la Municipalité.

Résolution numéro 19-02-054

7.6 Autorisation de paiement du décompte progressif no. 11 à Construction DLT (2014) inc. pour la mise à niveau de la station d'épuration des eaux usées et remplacement de la résolution 19-01-019

Considérant qu'en date du 1^{er} février 2019, M. Yves Gagnon, ingénieur de la firme Les Services EXP inc., nous a transmis le décompte progressif # 11 concernant les travaux exécutés par Construction DLT (2014) inc., lequel recommande le paiement au montant de 34 574,68 \$, incluant les taxes;

Considérant que le présent décompte indique une retenue de garantie au montant de 3 341,27 \$ (taxes non incluses) représentant 10 % du coût des travaux à payer dans le décompte # 11;

En conséquence, il est proposé par M. Marcel Boulay, appuyé par M. Marc-André Viens et **résolu** d'autoriser le paiement du décompte progressif # 11 au coût de 34 574,68 \$ à Construction DLT (2014) inc. pour les travaux réalisés en date du 31 janvier 2019 à la station d'épuration des eaux usées dans le cadre du programme Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées FEPTEU.

Il est également **résolu** que la présente résolution remplace la résolution numéro 19-01-019 sur le même sujet.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Le point 9.1 est reporté à une séance ultérieure.

Résolution numéro 19-02-055

9.2 Analyse des espaces potentiels pour l'agrandissement du périmètre d'urbanisation par M. Alain Delorme, urbaniste

Sur proposition de Mme Hélène Laliberté, appuyée par M. Marcel Boulay, il est **résolu** de mandater M. Alain Delorme, urbaniste, pour effectuer l'analyse des espaces potentiels pour l'agrandissement du périmètre d'urbanisation au coût de 2 127,04 \$ taxes applicables incluses, d'affecter ce montant au poste budgétaire 02-610-01-411 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 19-02-056

10.1 Clôture pour délimiter la zone d'entreposage des travaux publics par Inter Clôtures Structura

Sur proposition de M. Marc-André Viens, appuyée par M. Claude Gingras, il est **résolu** de mandater Inter Clôtures Structura pour la fourniture et la pose d'une clôture pour délimiter la zone d'entreposage des travaux publics à proximité de

Procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2019

l'entrepôt des loisirs au coût de 6 724,89 \$ taxes applicables incluses, d'affecter ce montant au poste budgétaire 23-042-00-725 et d'autoriser l'engagement de cette dépense.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 19-02-057

10.2 Achat de livres et périodiques pour la bibliothèque municipale

Sur proposition de Mme Hélène Laliberté, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** d'autoriser l'achat de livres pour la bibliothèque municipale pour un montant de 8 350 \$ et d'affecter ce montant au poste budgétaire 02-702-30-671.

Il est également **résolu** d'autoriser le renouvellement des abonnements pour les périodiques au coût de 400 \$ d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-702-30-494.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Résolution numéro 19-02-058

10.3 Renouvellement de la licence annuelle Biblionet version 5.7 avec hébergement du logiciel auprès de Concepts logiques 4DI pour la bibliothèque municipale

Sur proposition de Mme Hélène Laliberté, appuyée par M. Marcel Boulay, il est **résolu** d'autoriser le renouvellement de la licence annuelle Biblionet version 5.7 avec hébergement du logiciel auprès de Concepts logiques 4DI pour la bibliothèque municipale au coût de 5 058,90 \$ taxes applicables incluses, et d'affecter ce montant à même les crédits disponibles au poste budgétaire 02-702-30-414.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

13 Période de questions

Une période de questions pour le public a lieu à ce moment-ci.

Résolution numéro 19-02-059

14 Clôture de la séance

Sur proposition de Mme Hélène Laliberté, appuyée par M. Nicolas Beaulne, il est **résolu** que la séance soit levée à 19 h 50.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

Original signé

Le maire

Original signé

La directrice générale et
secrétaire-trésorière